



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 11 avril 2021

- Mesures d'urgence / agriculture -

Carole Delga : « La Région va voter vendredi une aide exceptionnelle aux viticulteurs et arboriculteurs et je demande la création d'un fonds commun avec l'Etat »

Au lendemain de l'épisode de gel qui a touché tous les vignobles et vergers du territoire régional, la présidente de Région avait immédiatement demandé à la Chambre régionale d'agriculture et ses représentants départementaux, un bilan précis des pertes, filière par filière et territoire par territoire. Dans l'attente de ce retour détaillé des professionnels qui permettra d'ajuster les mesures d'aide à chaque situation, Carole Delga soumettra vendredi 16 avril, une enveloppe d'aide exceptionnelle aux élus de la Commission permanente.

« La situation est inquiétante pour nos viticulteurs et arboriculteurs, avec des pertes qui s'annoncent importantes voire totales. Aussi, je demanderai vendredi aux élus du Conseil régional de soutenir ma proposition d'aide exceptionnelle aux producteurs. Ces événements climatiques qui sévissent chaque année en Occitanie font de nombreux dégâts, c'est la raison pour laquelle, depuis 2016, j'ai décidé la création d'un fonds de réserve pour soutenir les agriculteurs et viticulteurs victimes d'intempéries.

Comme nos viticulteurs ne peuvent être soutenus par le régime de calamité agricole, comme c'est le cas des arboriculteurs, et au regard de l'ampleur du sinistre, je propose au gouvernement, la création d'un fonds commun destiné à la filière viticole qui permettrait de découpler la force des interventions de l'Etat, la Région, les Départements et Intercommunalités. Avec le concours des banques et assurances, nous devons réagir fortement pour accompagner les viticulteurs.

Ce fonds commun national, décliné dans les régions viticoles, doit permettre de créer un guichet unique pour les producteurs, facilitant ainsi l'obtention d'une aide d'urgence. La Région jouera collectif et contribuera fortement à ce fond. Il est par ailleurs urgent de remettre à plat le système assurantiel pour permettre aux viticulteurs de se protéger de ces aléas.

La répétition des épisodes climatiques nous pousse à poursuivre collectivement notre action pour préserver notre région de l'aggravation des changements climatiques, protéger les producteurs et limiter les impacts sur leurs productions. Plus de la moitié de notre budget d'investissement est dédiée à la transition climatique et nous avons doublé notre budget en faveur de l'agriculture afin d'accompagner leur adaptation. », a déclaré la présidente de Région Carole Delga.

Rencontre avec les producteurs :

La semaine qui vient étant réservée à l'évaluation plus précise des dommages en lien avec les professionnels des filières concernées, la présidente de Région se rendra mercredi et vendredi auprès des viticulteurs des deux côtés du territoire régional. Elle pourra ainsi échanger directement avec eux sur les mesures qui sont proposées et leur mise en œuvre dans les prochaines semaines.

Contact presse :

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 63 62- Port. : 06 40 37 58 22
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)